

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT
DE MONTREUIL SUR MER
CANTON
DE BERCK SUR MER

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'AIRON SAINT
VAAST
62180

Tel. : 03.21.84.97.24
E-mail : mairie.airon.saint.vaast@gmail.com

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-200069029-20221220-2022-386q-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/01/2023

Affichage : 21/10/2022

Airon Saint Vaast, le 17 janvier 2023

Certificat d'affichage

Délibération du conseil communautaire n° 2022-386 en date du 20 décembre 2022 portant approbation de la modification de droit commun du PLUi Sud Opalien

Sébastien BETHOUART, Maire de la commune d'Airon Saint Vaast,

Certifie avoir fait afficher la délibération du conseil communautaire de la CA2BM n°2022-386 du 20 décembre 2022 approuvant la modification du PLUi Sud Opalien à compter du 17 janvier 2023 et ce pendant une durée d'un mois en la forme habituelle et aux lieux accoutumés.

Pour faire valoir ce que de droit.



Sébastien BETHOUART
Maire d'Airon Saint Vaast